



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e rue, Saint-Côme
(Québec) J0K 2B0

www.stcomelanaudiere.ca

Tél. : 450 883-2726

Télec. : 450 883-6431

AVIS PUBLIC

Dérogation mineure DM-2026-0041

Conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A19.1), un avis public est par la présente donné par le soussigné directeur général et greffier-trésorier que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 8 septembre 2026, il sera statué sur la demande de dérogation mineure suivante :

IMMEUBLE VISÉ : Cette demande de dérogation mineure est faite en regard d'un immeuble connu et désigné comme étant le 60, 48^e Avenue (lot 5 539 500 du cadastre du Québec).

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE : La dérogation mineure est demandée afin de d'autoriser que la dimension de la marge de recule soit de 6.04 mètres au lieu de 7.50 mètres à partir de la ligne avant du lot adjacent à la rue Alphonse-Marion, selon l'article 26 du Règlement de zonage 206-1990.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogations mineures lors de l'assemblée ordinaire du 8 septembre 2026.

Donné à Saint-Côme, ce 25^e jour d'août deux mille vingt-six.

Signé

Flavie Robitaille
Directrice générale